

Image not found or type unknown



Ais-je des droits sur un ecrit de ma directrice?

Par **lymphocyte01**, le **06/09/2008** à **18:49**

Bonjour,
Dans mon ancienne société, la présidente na pas voulu suivre les engagements pris et écrits par l'ancienne directrice.
Ce qui ma obligé à poser ma démission, ce qui entraine pour moi une perte net d'environ 22 000 euros.
Que puis-je faire?
Cordialement.